



# Arrêté du Maire

Département du Nord  
Arrondissement de Douai  
Canton d'Orchies

## Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux le 15/09/2022 Rue Dupire à FAUMONT

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),  
Vu le code de la route et des collectivités territoriales,  
Considérant que l'entreprise société SARL ROBINEAU FRERES de BOUVIGNIES (59), effectuera des travaux Rue Dupire à FAUMONT (59) le 15/09/2022, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

**Nature des travaux : Création d'une citerne incendie.**

## ARRÊTE

**Article 1er :** Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier au droit des travaux aux abords de la Rue DUPIRE à FAUMONT (59) et Rue du Bois à RÂCHES (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit le 15/09/2022.

**Article 02 :** Le stationnement sera interdit au droit des travaux Rue Dupire à FAUMONT (59) le 15/09/2022.

**Article 03 :** Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par l'entreprise.

**Article 04 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 05 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 06 :** Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

M. Erwan ROBINEAU, de BOUVIGNIES (59).

M. Laurent DE RIEVIÈRE, responsable des services techniques de la mairie de Faumont.

M. Jean-Raymond CHRETIEN, Capitaine de la brigade de gendarmerie d'ORCHIES (59)

Fait à Faumont, le 05 Septembre 2022



